



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

Séance ordinaire du mercredi 26 mars 2025

Au siège social et en visioconférence avec les membres du Conseil Syndical

Date de la convocation : 13 mars 2025

Membres en fonction : 10

Quorum : 6

Membres présents : 7

Sous la présidence de Monsieur Gérard BRUN – Président

L'an deux mille vingt-cinq

Le 26 mars à 10h

Le Conseil Syndical du SIVU de La Bonette-Restefond, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège social et en visioconférence, sous la présidence de Gérard BRUN, le Président.

PRESENTS : Gérard BRUN , Jacques PELLOUX, Jean-Michel PASCAL, Christophe MELAN, Joseph GARCIN, Daniel RALLON, Jean-Paul RIVAS.

ABSENT(S) NON EXCUSÉ(S) : /

ABSENT(S) EXCUSÉ(S): Jean-Charles GUIRAND, Alain ISAIA, Colette FABRON

PROCURATION(S) : /

ARRIVE(E) EN COURS DE SEANCE : /

INVITÉS :

Jacques FORTOUL [Maire de Jausiers]

Richard BOVAS [conseiller municipal d'Isola]

Serge RAPUC et Sophie MIGLIOR [METROPOLE NICE COTE D'AZUR]

Le mot du Président

Bonjour à tous.

MERCI d'avoir pu vous connecter pour ce Conseil syndical 2025 en Visio.

Je suis heureux de vous retrouver pour discuter avec vous des perspectives du SIVU.

Je vous demande de faire une minute de silence pour la disparition soudaine Mr Jean Marie Blanc, notre délégué de Marie ; et j'adresse mes sincères condoléances à Mr Gérard Steppel Maire et Mr Alain Isaïa notre 4° Vice-président.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Je remercie vivement les Maires présents pour leur soutien indéfectible au développement du SIVU de la Bonette-Restefond :

Monsieur Jacques Fortoul Maire de Jausiers, Madame Colette Fabron Maire de St Etienne de Tinée excusée, et Monsieur Jean-Pierre Issautier Maire de Saint-Dalmas le Selvage excusé que je représente et M Yvan Bouguyon Maire de Barcelonnette représenté par Joseph Garcin.

Je tiens à féliciter également Agnès Sicard et Dominique Arnaud pour leur travail remarquable qu'elles accomplissent à Jausiers, ainsi que Sophie Miglior et Serge Rapuc pour la gestion des travaux d'entretien de la route liés aux subventions de la Région Sud.

Depuis la dernière AG à Pont de Clans, le 15 juin dernier, où nous avons été très bien accueillis par le Maire Roger Maria, Max Ciampoussin et Thierry Catavitello, avec la participation de nombreux délégués du SIVU, nous avons poursuivi l'œuvre de Jean Pascal, pour cette magnifique route de la Bonette.

D'ailleurs vous avez reçu le compte rendu qui était très complet. Avez-vous des questions ?

Depuis notre dernière rencontre en Visio au mois d'octobre :

- la société Colas à réaliser les travaux de "La Prégonde" en novembre pour un montant de 145 406.00 €.
- Concernant l'affaissement de la boucle sommitale, la société ABO ERG Géothermie à fournir un rapport suite aux sondages, une vérification sera réalisée au printemps 2025.
Pour l'instant il n'y a pas de danger imminent.
- Le 27 février 2025 nous avons consulté les responsables de la Région Sud, pour l'obtention des subventions 2023 / 2024 et 2025 indispensable pour l'avenir de notre SIVU.

Monsieur le Maire de Jausiers prend la parole et tient à remercier tous les membres du Conseil Syndical pour leur investissement et souhaite une excellente séance de travail à tous. Jacques Fortoul quitte l'assemblée.

Après ce préambule, il est temps de passer à l'ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

N°	Libellé	Rapporteur
1	Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Affectation des Résultats	Jacques Pelloux
2	Vote d'une subvention au profit de l'association pour le Défense de la Route de La Bonette-Restefond - ADRB	Gérard Brun
3	Vote d'une subvention au profit du Club des sports de saint-Dalmas-Le-Selvage	Gérard Brun
4	Vote d'une subvention au profit de l'association Bonette Expériences	Gérard Brun
5	Vote d'une subvention au profit de l'association Running 06	Gérard Brun
6	Vote d'une subvention au profit de l'association La GESD Family	Gérard Brun
7	Vote du Budget Primitif 2025	Jacques Pelloux



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

8	Vote du calcul des cotisations syndicales	Gérard Brun
9	Questions diverses	

1 – projet de délibération : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET GENERAL ET AFFECTATION DES RESULTATS

Rapporteur Jacques Pelloux

Monsieur Jacques Pelloux, 1^{er} vice-président présente aux membres du Conseil Syndical le compte financier unique pour l'exercice 2024, il indique que ces deux comptes correspondent.

Monsieur le Président ne devant pas prendre part au vote, coupe son écran et Monsieur Jacques Pelloux, 1^{er} vice-président, est nommé Président.

Entendu l'exposé de Monsieur Jacques Pelloux, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

VU l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;

VU le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-14 transposable au EPCI en vertu de l'article L5211-1 du CGCT, prévoyant que « *dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président de séance. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote* » ;

CONSIDERANT par ailleurs que le Maire et, par transposition, le président de l'EPCI ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de l'assemblée,

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 du Budget Général ;

VU le Compte Financier Unique 2024 du Budget Général ;

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux disposition législatives et réglementaires régissant ces documents ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
 SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
 BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un président de séance, après un vote à main levée Monsieur Jacques PELLOUX, 1^{er} vice-président est nommé comme président de séance pour le vote du CFU 2024 du Budget Général ;

Monsieur Jacques PELLOUX, Président de séance, présente à l'Assemblée le Compte Unique Financier 2024 du Budget Général comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Total cumulé
Prévision budgétaire BP 2024 Recettes/Dépenses	404 172,94 €	317 278,23	721 451.17 €
Dépenses	100 225,30 €	30 663,05 €	130 888,35 €
Recettes	119 928,59 €	75 420,00 €	195 348,59 €
Déficit/Excédent	19 703,29 € (a)	44 756,95 € (b)	64 460,24 €
Résultat cumulé de l'exercice	64 460,24 € (a+b)		
Résultat de 2023 reporté	- 2 142,55 €	240 910,73 €	238 768,18 €
Résultat global 2024	17 560,74 € (c)	285 667,68 € (d)	303 228,42 €
Résultat cumulé	303 228.42 € (c +d)		

Restes à réaliser en dépenses d'investissement	145 406,72 €
Restes à réaliser en recette d'investissement	0,00 €
Résultat des restes à réaliser (déficit)	145 406,72 €
Compte R 001 solde investissement (excédent)	17 560,74 €
Résultat global dégagé par la section d'investissement (besoin net de la section d'investissement)	127 845.98 € (e)

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	127 845,98 €
002 – Résultat de fonctionnement (excédent)	157 821,70 € (d-e)

A l'issue de cette présentation et sur proposition du Président de séance,
Après en avoir délibéré, Monsieur Gérard BRUN ayant quitté la salle et n'ayant pas pris part au vote,

A l'unanimité des membres du Conseil Syndical présents ou représentés, procède au vote de ce document et :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du Budget Général ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **DÉCIDE** que l'excédent de fonctionnement de 285 667.68 € sera affecté à hauteur de **127 845,78€** à la section d'investissement du Budget Prévisionnel 2025 au compte 1068 et que la différence soit **157 821,70 €** sera reprise à l'article R 002 de la section de fonctionnement du budget prévisionnel 2025.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (e)	127 845 ,98 €
Ligne R002	Excédent de résultat de fonctionnement reporté (d-e)	157 821,70 €
Ligne R001	Solde investissement au 31/12/2024 (c) (excédent)	17 560.74 €
Restes à réaliser section dépenses d'investissement		145 406.72 €
Restes à réaliser section recettes d'investissement		0.00 €

Questions abordées :

Aucune question

VOTE

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

2 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE LA ROUTE DE LA BONETTE-RESTEFOND | ADRB

Rapporteur : Gérard BRUN

Monsieur Gérard Brun, Président du SIVU, présente aux membres du Conseil Syndical le projet de délibération pour attribuer une subvention à l'Association pour la Défense de la Route de La Bonette, dont le siège social est à Saint Etienne de Tinée, qui assure une mission importante de médiatisation de la route de La Bonette-Restefond et qu'à ce titre elle doit être aidée. Le montant de la subvention proposé est de **300 euros, trois cent euros**.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

VOTE au profit de l'ADRB une subvention de **300 euros, trois cent euros**, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens, comme la promotion de la route de la Bonette-Restefond et actions diverses.

Questions abordées :

Aucune question

VOTE

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

3: projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DU CLUB DES SPORTS DE SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE

Rapporteur : Gérard BRUN



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Monsieur Gérard Brun, Président du SIVU, présente aux membres du Conseil Syndical le projet de délibération pour attribuer une subvention au club des sports de Saint-Dalmas-le-Selvage, en charge de l'organisation du pèlerinage de la Bonette et toutes les manifestations prévues autour de celui-ci. Le montant de la subvention proposé est de **600 euros, six cent euros**.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

VOTE au profit du club des sports de Saint-Etienne-de-Tinée une subvention de **600 euros, six cent euros**, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

Aucune question

VOTE
Pour : 7 **Contre : 0** **Abstentions : 0**

4 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION BONETTE EXPÉRIENCES

Rapporteur : Gérard BRUN

L'association Bonette Expériences, dont le siège social est à Jausiers avec une antenne à Saint-Dalmas-le-Selvage, est une structure qui organise des événements sportifs, culturels et patrimoniaux, conviviaux, au sein de la Bonette et de ses environs avec une connotation environnementale basée sur le respect de la faune et de la flore, de manière à valoriser ce site d'exception. Pour l'année 2025, l'évènement est programmé les 13 et 14 septembre. Le montant de la subvention proposé est de **600 euros, six cent euros**.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

VOTE au profit de l'association Bonette Expériences une subvention de **600 euros, six cent euros**, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

Aucune questions

VOTE
Pour : 7 **Contre : 0** **Abstentions : 0**

5 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION TINÉE RUNNING 06

Rapporteur : Gérard BRUN



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Chaque année l'association RUNNING 06 organise la montée pédestre de la Bonette. Grâce à cet évènement sportif, cette association fait rayonner le site de la Bonette auprès de tout un chacun. La 42^{ème} édition de l'ascension pédestre de la Bonette se déroulera le 27 juillet 2025. Le montant de la subvention proposé est de **600 euros, six cent euros**.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

VOTE au profit de l'association TINEE RUNNING 06 une subvention de **600 euros, six cent euros**, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

Aucune question

	<u>VOTE</u>	
<u>Pour : 7</u>	<u>Contre : 0</u>	<u>Abstentions : 0</u>

6 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE LA GESD FAMILY

Rapporteur : Gérard BRUN

Depuis 2013, l'association « La GESD Family » propose des animations dans le cadre du développement de la jeunesse dans le domaine du sport, des loisirs et de la culture sur la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage. Cette association participe à la formation des jeunes tinéens à la pratique du fifre. Ils animent de nombreuses fêtes des villages adhérents au SIVU et le pèlerinage de Notre Dame du Très Haut. Le montant de la subvention proposé est de **300 euros, trois cent euros**.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

VOTE au profit de l'association la GESD FAMILY une subvention de **300 euros, trois cent euros**, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

Aucune question

	<u>VOTE</u>	
<u>Pour : 7</u>	<u>Contre : 0</u>	<u>Abstentions : 0</u>

7 : projet de délibération : BUDGET PRIMITIF 2025

Rapporteur : Jacques Pelloux

Monsieur Jacques Pelloux, 1^{er} vice-président présente aux membres du Conseil Syndical le projet du budget primitif du

Procès-verbal du Conseil Syndical SIVU Bonette-Restefond – séance du 26 mars 2025



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

budget général 2025, à partir des documents établis et distribués à tous les membres:

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Conseil Syndical de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans la limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera l'Assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4 ;

Considérant la délibération en date du 26 mars 2025 relative à l'approbation du CFU 2024 du **budget principal**, et notamment un excédent de résultat de fonctionnement d'un montant de **285 667,68 €**.

Pour rappel « affectation des résultats 2024 » :

Compte 1068	Affectation excédent de fonctionnement capitalisé	127 845,98 €
Ligne R002	Résultat d'excédent de résultat de fonctionnement reporté	157 821,70 €
Ligne R001	Excédent de résultat d'investissement reporté	17 560,74 €
RAR 2024	Restes à reporter en dépenses	145 406,72 €
	Reste à reporter en recettes	0,00 €

Il est demandé au conseil syndical de se prononcer sur le budget primitif 2025 du budget général.

Suite à la présentation du projet de budget primitif et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- Par **chapitre** au niveau de la section de **fonctionnement**,
- Par **chapitre** au niveau des opérations financières de la **section d'investissement**
- Par **chapitre** au niveau des **opérations individualisées (pour information)**,

BUDGET 2025

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement	233 077,70€	75 256,00 €
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (R002)		157 821,70 €
Total de la section de fonctionnement	233 077,70 €	233 077,70 €
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement (Y compris le compte 1068)	319 300,75 €	447 146,73 €



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
 SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILOUSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
 BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Restes à réaliser 2024	145 406,72 €	0,00 €
Solde d'exécution 2024 reporté (R001)		17 560,74 €
Total de la section d'investissement	464 707,47 €	464 707,47 €

Questions abordées :

Aucune question

VOTE

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

8 : projet de délibération : CALCUL DES COTISATIONS SYNDICALES SUR LA BASE DE LA POPULATION ISSUE DES FICHIERS DE L'INSEE

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président fait état de la population du SIVU en fonction des informations de l'INSEE, dont le détail est décrit dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	Population légale	Cotisation	Total	Code INSEE commune
BAIROLS	134	2,00 €	268,00 €	06009
BARCELONNETTE	2 701	1,50 €	4 051,50 €	04019
CLANS	698	1,50 €	1 047,00 €	06042
ILOUSE	138	2,00 €	276,00 €	06072
ISOLA	665	1,50 €	997,50 €	06073
JAUSIERS	1 169	1,50 €	1 753,50 €	04096
LA TOUR	546	1,50 €	819,00 €	06144
MARIE	107	2,00 €	214,00 €	06080
RIMPLAS	156	2,00 €	312,00 €	06102
ROUBION	115	2,00 €	230,00 €	06110
ROURE	114	2,00 €	228,00 €	06111
SAINTE DALMAS LE SELVAGE	104	2,00 €	208,00 €	06119
SAINTE ETIENNE DE TINEE	1 421	1,50 €	2 131,50 €	06120
SAINTE SAUVEUR SUR TINEE	369	2,00 €	738,00 €	06129
TOURNEFORT SUR TINEE	148	2,00 €	296,00 €	06146
VALDEBLORE	1 124	1,50 €	1 686,00 €	06153
Total	9 709		15 256,00 €	



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

VU la délibération 2023/014 fixant les nouveaux tarifs des cotisations syndicale :

- Pour les communes de moins de 500 habitants : 2 € par habitant,
- Pour les communes de plus de 500 habitants : 1,50 € par habitants

Le montant global des cotisations est de **15 256,00 euros, quinze mille deux cent cinquante-six euros**, pour l'année 2025.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

ADOpte cette recette de **15 256,00 euros, quinze mille deux cent cinquante-six euros**, et l'inscrit dans le Budget Prévisionnel 2025.

Questions abordées :

Aucune question

VOTE

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

9 – QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : Gérard Brun

TRAVAUX

La poursuite des travaux d'entretien et la sauvegarde de la route sous la conduite du directeur intérimaire M Laurent Richier représenté ici par Serge Rapuc.

Travaux de la Prégonde

Le paiement des travaux de 2024 de La Prégonde à la Société COLAS d'un montant de 145 406.72 € du 10/01/2025 reste en attente.

Serge Rapuc précise que le paiement a été différé, étant donné que les travaux n'ont pas été suivis par son service et que les photos reçues ne correspondent pas tout à fait à la commande.

Un paiement partiel sera fait dans un premier temps en attendant que la commune de Jausiers valide l'intégralité de ces travaux en tenant compte du cahier des charges du marché.

Boucle sommitale – affaissement

Concernant l'affaissement de la boucle sommitale, la société ABO ERG Géothermie à fournir un rapport suite aux sondages, une vérification sera réalisée au printemps 2025. Pour l'instant il n'y a pas de danger imminent.

Serge Rapuc informe l'assemblée que nous sommes en attente d'un nouveau rapport de la société ABO ERG Géothermie concernant les données de l'inclinomètre (installé dans au niveau de l'affaissement).



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILOUSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Boucle sommitale – buses côté 04

Serge Rapuc fait état des buses situées côté 04, qui à ce jour affouillent les talus.

Il est URGENT de traiter ces problèmes, car si rien n'est fait, la route est en danger.

Nous sommes en attente de l'autorisation du Parc National du Mercantour et ferons une visite sur le terrain dès que possible pour évaluer les travaux.

Affaissement au niveau du Caire

Cette différence de chaussée a été identifiée en 2024.

Serge Rapuc est chargé d'identifier la nature exacte des travaux et de demander un devis à l'entreprise Colas

Déneigement route de la Bonette – communication

Concernant le déneigement qui est spectaculaire sur La Bonette, Monsieur le Président demande qu'une meilleure couverture médiatique soit organisée cette année.

Agnès Sicard informe que côté Jausiers, Ubaye Tourisme a effectué des reportages à l'occasion de l'ouverture de la Bonette en 2024. La couverture médiatique dans la presse locale, sur les réseaux sociaux et sites internet a connu un succès d'audience non négligeable.

Serge Rapuc indique que pour la communication côté Alpes-Maritimes il faut s'adresser au service communication de la métropole et faire une demande spécifique.

Boucle de comptage de Bousièyas

La boucle de comptage est fonctionnelle depuis l'automne. Ces nouvelles données seront comparables à celles émises par la boucle de comptage du Parc National du Mercantour installée aux casernes de Restefond.

Aménagement de l'oratoire de Notre-Dame du Très-haut

L'aménagement de l'accès à l'oratoire de Notre Dame du très haut a été accepté par le Parc National du Mercantour. Il convient de sortir cette opération du marché de travaux et de réaliser cette opération sur les fonds propres du SIVU.

Serge Rapuc est chargé de cette consultation et de faire tout son possible pour ces travaux soient exécutés avant le 27 juillet prochain.

Installation des portes du Parc National du Mercantour [PNM]

Cette année le PNM va réaliser les portes du parc coté 06 au-dessus du Pont haut et coté 04 au-dessus des casernes de Restefond au niveau de l'embranchement de la route de la Moutière.

Les travaux coté 06 sont prévus au mois de juin et coté 04 au mois de septembre.

Comptages passages

Nous constatons une légère baisse des passages par rapport à 2023 : **142 804 passages**.

Cette différence est due :

- à une ouverture tardive de la route le 3 juin 2024,
- à de fortes précipitations au printemps



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

- à l'arrivée au col de Restefond la porte n'était pas visible... !!!..
- à la fermeture totale de la route fin août pendant 6 jours à cause l'éboulement de Pelouse,
- à la fermeture totale de la route fin septembre pendant 7 jours à cause l'éboulement du pont-haut,
- à la fermeture totale de la route fin novembre pendant 3 jours à cause l'éboulement en dessous d'Isola.

Par contre nous constatons une très bonne fréquentation, par rapport aux passages de 2021 qui étaient de 130 808 passages.

Marché à bon de commande

Le marché de travaux à bon de commande dont la notification à l'entreprise Colas Méditerranée a été faite le 4 juin 2021 et le premier ordre de service le 22 septembre 2021, arrive à échéance.

Monsieur le Président souhaite que toute les démarches administratives pour faire un nouvel appel d'offre soient réalisées avant la fin de l'année, pour idéalement acter ce nouveau contrat avant la fin du mois de février. L'échéance des élections municipales impose un timing restreint.

Sophie Miglior en charge de ce type d'opération mettra tout en œuvre pour assurer ces délais.

Demandes de Subventions – Etat avancement dossiers:

Je remercie l'action des agents de la Métropole, et plus particulièrement Mme Sophie Miglior pour son suivi des dossiers.

Région Sud suite à l'état réalisé par Sophie Miglior, voilà où nous en sommes :

- Subvention 2017 N° 2017-08818 Réalisée et Payé
- Subvention 2018 N° 2018-12755 Réalisée et Payé
- Subvention 2019 N° 2019-05690 Réalisée et Payé
- Subvention 2020 N° 2020-10949 En cours de paiement
- Subvention 2021 N° 2021-14244 Reste à réaliser
- Subvention 2022 N° 2022-11863 Votée le 29 mars 2024.
- Subvention 2023 Demande annulée !
- Subvention 2024 n° R0067161

Ces deux dernières demandes vont être examinée suite à la prise de contact avec Monsieur Laurent Benvenuti – Conseiller Transports et Infrastructures – Cabinet du Président

Monsieur Jean-Michel Pascal informe l'assemblée que la Région peut toujours financer des travaux routiers à condition qu'ils soient identifiés dans un contrat de plan.

Métropole Nice Côte d'Azur la subvention de 25 000€ va nous être accordée, M Christian Estrosi m'a écrit qu'il soutenait notre subvention pour 2025 pour le même montant.

Conseil Département 06, la subvention 2025 de 15 000 a été approuvée. Je remercie Jean Charles Ginesy, M Eric Ciotti, et Christelle d'Intorni



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

*BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT*

Mairie de Jausiers nous a accordé une subvention de 20 000€. Je remercie vivement son maire M Jacques Fortoul pour son soutien.

Nota = Pour 2025 comme prévu au budget, nous pouvons prendre en compte le paiement des travaux pour un montant de 300 000 maximum.

OBJETS PROMOTIONNELS | COMMUNICATION

Set de table

Pas d'impression cette année, il faut écouler les stocks.

Autocollant

Pas d'impression cette année, il faut écouler les stocks.

Affiche

Rédition d'une centaine d'affiche pour les proposer aux commerçants des deux vallées.

Monsieur Daniel Rallon pense que ce type de support publicitaire installé dans les commerces, comme à Pont de Clans, permettrait au client de prendre connaissance de l'existence de cette route exceptionnelle.

Dépliant

Il faut étudier l'opportunité d'imprimer de nouveaux dépliants pour la promotion de la route.

Monsieur Bovas fait part de son idée, à savoir la création de casquettes de qualité et les donner en lot lors des manifestations sportives dont le SIVU est partenaire.

Idée à étudier.

Agnès Sicard indique qu'il faut trouver l'objet promotionnel tendance, comme l'édition d'un badge, de sac à pain Toute une kyrielle d'objet existe, il faudrait se positionner et demander des devis.

Déneigement

Serge Rapuc indique que les équipes de la métropole s'attèlerons au déneigement de la route, depuis le pont Haut, à compter du 7 avril, et continuerons leur progression vers le col de la Bonette. A ce jour la quantité de neige est moindre que celle de l'an dernier, ce qui, espérons-le, permettra une ouverture dans la première quinzaine du mois de Mai.

NOTRE DAME DU TRES HAUT

Le pèlerinage se déroulera le samedi 26 juillet à 10 h, toujours dans les mêmes conditions.

Nous vous attendons nombreux.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur Alain Isaïa représentera le SIVU au Comité de suivi de la commande publique organisé par la Préfecture des Alpes-Maritimes le 10 avril.
- Monsieur Jacques Pelloux informe que les militaires réinvestissent le champ de Tir de Clapouse à partir de 2026. Cette nouvelle n'a pas d'incidence sur l'ouverture de la route ni sur dynamisme estival.
- Agnès Sicard fait part du projet artistique de Monsieur Robin Dervaux intitulé « Champ d'Etoiles ». Cette installation de miroirs est proposée sur les parcelles situées non loin des casernes de Restefond, afin que les rayons du soleil couchant soient captés. Une myriade d'étoiles illuminera ces contre-forts de terrains. C'est une invitation poétique qui en mettra plein les mirettes.
- Gérard Brun indique que la chorale de Saint-Etienne de Tinée et la chorale Chante Ubaye donneront un récital le 28 juin à 17h en l'église Saint-Nicolas de Myre à Jausiers. Il tient à remercier Agnès Sicard et Jean-Louis Champromis pour cette initiative.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président rappelle que cette année l'assemblée générale est prévue à SAINT-ETIENNE DE TINEE le **samedi 14 juin à 14h30** dans la salle des fêtes de **Saint-Etienne de Tinée (06)**.

Les membres du Conseil Syndical sont invités à formuler d'autres questions ou évoquer d'autres sujets. Aucune question n'est posée, aucun nouveau sujet est abordé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 11h55

Le Président du SIVU de la Bonette-Restefond
Gérard BRUN

Le 1^{er} vice-président du SIVU de la Bonette-Restefond
Jacques RELLOUX

**SIVU DE LA
BONETTE-RESTEFOND
MAIRIE DE JAUSIERS
LE PRESIDENT**